

# LIENS

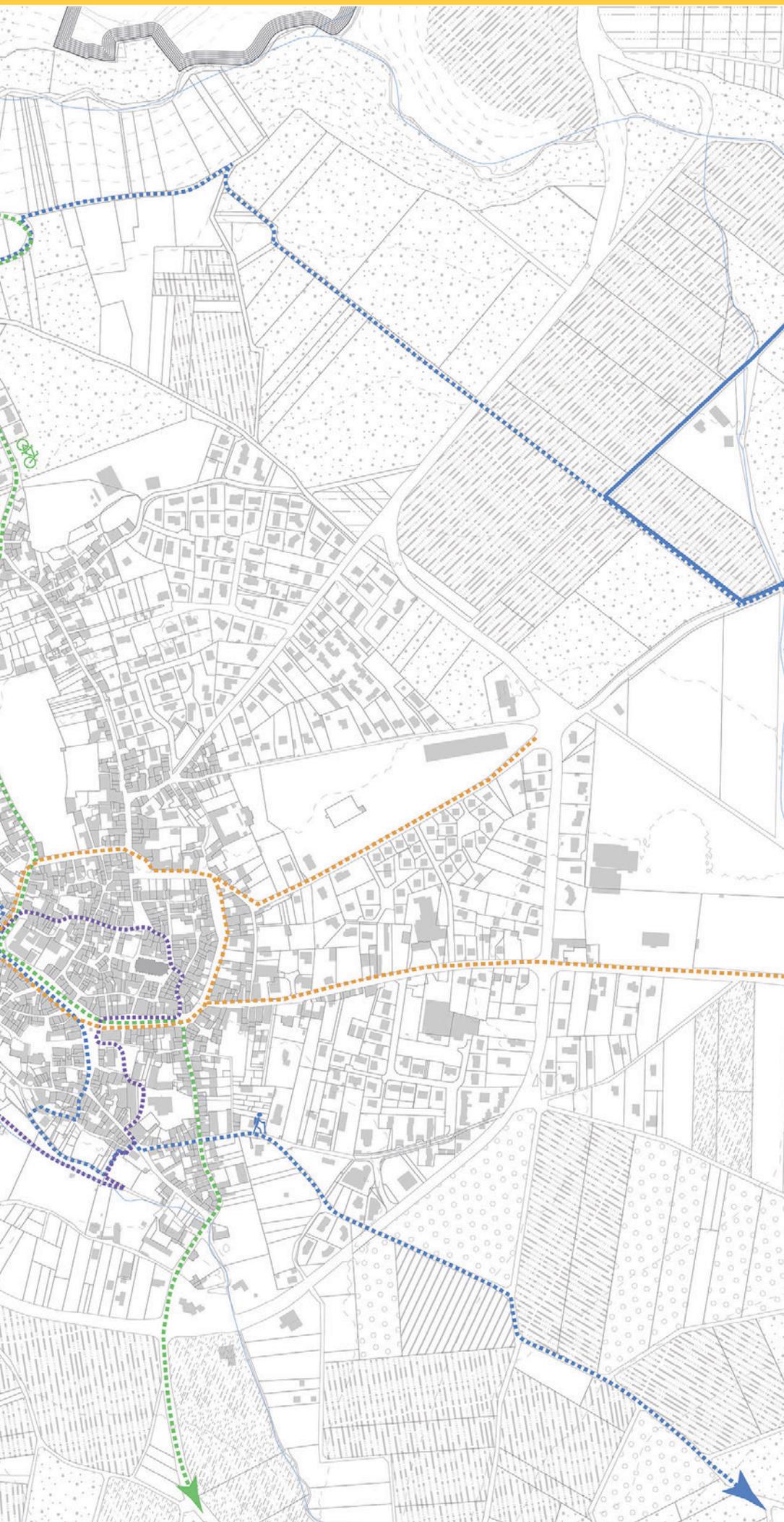
Le Plan Guide propose **2 actions** associées aux liens. Cela concerne le maillage territorial en terme de déplacements et plus spécifiquement les modes doux, les continuités écologiques.



# Action 20

## Schéma de circulations cyclable et pédestre





Etude pour la réalisation du  
**PLAN GUIDE**  
 de VIC-LE-COMTE  
 Carte de synthèse du diagnostic

**EMPREINTES**

-  Courbes de niveaux
-  Limites communales
-  Bâti, étalement urbain

**PAYSAGES**

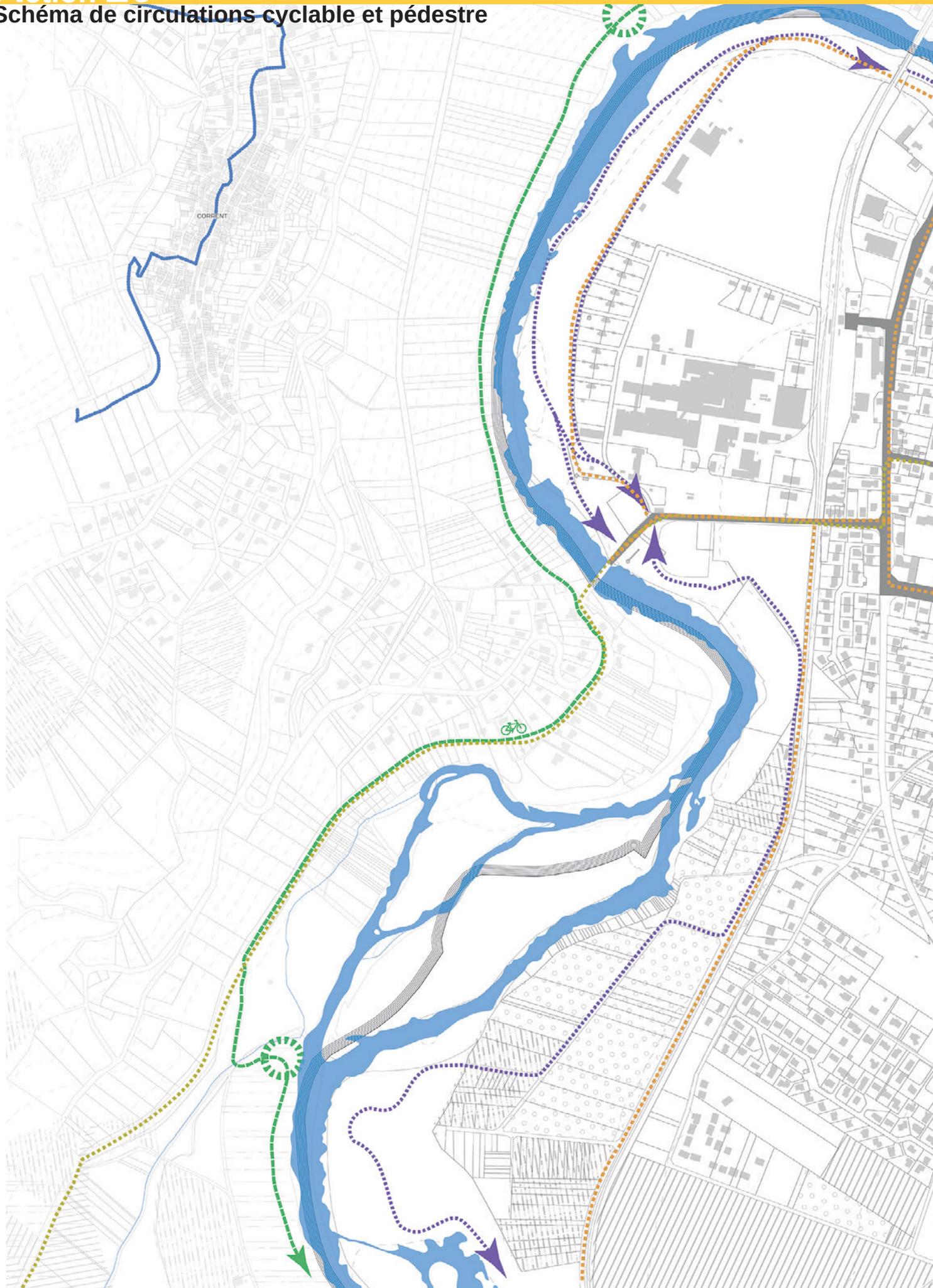
- Milieux
-  Trame verte à conforter
- Agriculture
-  Blé tendre
  -  Maïs
  -  Prairie
  -  Vignes
  -  Légumineuses
  -  Autres céréales

**LIENS**

-  Projet de voie verte Via Allier
-  Enjeux d'espace public sur la voie verte
-  Voie cyclable entre Longues et Vic
-  Voie cyclable
-  Itinéraire de randonnée
-  Véloroute
-  Cheminement piéton à créer ou à confirmer

# Action 20

## Schéma de circulations cyclable et pédestre



Etude pour la réalisation du

# PLAN GUIDE de VIC-LE-COMTE

Carte de synthèse du diagnostic

## EMPREINTES

- Courbes de niveaux
- Limites communales
- Bâti, étalement urbain

## PAYSAGES

- Milieux
- Trame verte à conforter
- Agriculture
- ▨ Blé tendre
  - ▨ Maïs
  - ▨ Prairie
  - ▨ Vignes
  - ▨ Légumineuses
  - ▨ Autres céréales

## LIENS

- Projet de voie verte Via Allier
- Enjeux d'espace public sur la voie verte
- Voie cyclable entre Longues et Vic
- Voie cyclable
- Itinéraire de randonnée
- Véloroute
- Cheminement piéton à créer ou à confirmer



### Surface opérationnelle

#### Où?

Cette action concerne la totalité du territoire communal, et doit même être réfléchi au-delà des limites administratives pour améliorer sa cohérence au niveau global des trames vertes et bleues à une échelle plus large.

### Constat

#### Pourquoi?

- La commune de Vic-le-Comte se situe entre 2 réservoirs de biodiversité d'importance régionale pour les milieux boisés : le Val d'Allier à l'Ouest et la Forêt de la Comté à l'Est
- Le Nord de la commune est considéré comme faisant partie d'un corridor thermophile en pas japonais, alors que l'Est et le Sud-Ouest sont des espaces perméables liés aux milieux terrestres (trame verte)
- L'Allier et ses affluents sont des réservoirs de biodiversité et des corridors pour les milieux aquatiques (trame bleue). Le principal corridor écologique à l'échelle de la commune est le val d'Allier avec ses boisements alluviaux, assez étroits sur ce secteur mais néanmoins fonctionnels
- Le ruisseau de Pignols s'écoule d'Est en Ouest dans un contexte assez boisé et constitue aussi un corridor d'intérêt
- À l'Est, sur le secteur du hameau de Langlade et de la Comté, la fonctionnalité est bonne avec un réseau bocager dense et d'importantes surfaces boisées. Plusieurs corridors plus discontinus et dégradés seraient à renforcer : à l'Est de Longues entre Lachaux et l'Allier en passant par la côte des Sagnes, le vallon du Cougoul jusqu'au ruisseau d'Enval, le secteur bocager de Rougérour, le corridor bocager entre l'Allier au Sud de Lachaux et la Comté (en partie en dehors du territoire communal) et entre le bocage de Lachaux et le Pignols le long d'un affluent bordé de ripisylve
- Une part importante du territoire communal est occupée par des monocultures qui se caractérisent par peu ou pas de haies. Plusieurs secteurs bocagers existent aussi, dont le plus étendu et le mieux préservé se situe autour du hameau de Langlade et du lieu-dit les Basses Chaumes. De faibles surfaces relictuelles sont encore présentes au sud de Vic au lieu-dit Four de Lachaux et au Nord au lieu-dit Charpeneyras.
- D'autres milieux d'intérêt pour les continuités écologiques méritent également d'être étudiés, préservés et valorisés : coteaux thermophiles, vallons et thalwegs humides et boisés, boisements.

### Objectifs

#### Quoi?

Améliorer la fonctionnalité écologique globale du territoire en protégeant et restaurant des habitats d'intérêt : réservoirs de biodiversité et corridors pour la trame verte (haies bocagères, bosquets et fourrés, ripisylves) et la trame bleue (ruisseaux, rivières et zones humides).

### Actions

#### Comment?

- Des actions de plantations de haies pourront être menées sur le territoire, notamment dans les secteurs d'openfield cultivés. Adossement du maillage au parcellaire et chemins existants. Les haies plantées seront de type haie brise vent ou champêtres : en ligne ou en plusieurs rangs selon l'épaisseur finale souhaitée, si possible avec 3 strates (arbustive, arborée composée de cépées et arbres à faible développement et arborée composée de hautes tiges à fort développement, à feuillages caducs et persistants).
- Associer ce maillage à des chemins de randonnées depuis le bourg, et pouvant fabriquer des itinéraires de promenade du quotidien (réalisation de points d'observations en bois sur la Chaîne des Puys, positionnés le long du parcours). Ce projet de développement des haies sur la commune devra se faire en concertation avec les agriculteurs et propriétaires. Il semble judicieux de fabriquer ce maillage à partir de l'existant, en limite de parcelle afin de conserver les accès aux cultures.

#### Les vallons et thalwegs

Milieux : Ruisseaux et boisements rivulaires, continuités écologiques

Les boisements rivulaires sont plutôt bien préservés le long des ruisseaux de Pignols et d'Enval mais les milieux sont plus artificialisés le long du Cougoul, au niveau de la coulée verte dans Vic-le-Comte.

Les cascades le long du Pignols sont des secteurs de grand intérêt paysager et écologique (bryophytes sur les parois rocheuses).

Les principales actions pour ces milieux concernent la prévention des pollutions, comme cela a été le cas sur le ruisseau de Cougoul, causant probablement la disparition de l'Ecrevisse à pattes blanches et la suppression des obstacles à la continuité piscicole. Un meilleur encadrement de la fréquentation touristique sur le site des cascades avec une valorisation pédagogique du site serait également à envisager. La gestion forestière trop intensive peut être néfaste pour la faune arboricole et les vieux arbres qu'elle fréquente.

Plusieurs actions sont portées par le SMVVA dans le cadre du contrat de rivière et peuvent être renforcées par des actions de la commune.

Faune : aquatique,

Menaces : Fréquentation touristique, dépôts sauvages, urbanisation, rejets, espèces envahissantes



### Les forêts

Milieux : Forêts de pentes et alluviales

Le milieu forestier est très diversifié en mosaïque avec des milieux naturels très intéressants (éboulis, zones humides, ruisseaux), il constitue un corridor important pour de nombreuses espèces.

Les habitats forestiers sont dans un état de conservation général plutôt favorable au niveau de la Comté. La création de la RBI est un atout majeur pour la préservation des forêts de ravins qui ont une forte valeur patrimoniale et le vieillissement des peuplements, favorable à de nombreuses espèces (Pics, chiroptères, coléoptères saproxyliques...). Les boisements alluviaux sont globalement dégradés, notamment par la présence d'espèces envahissantes comme le Robinier ou la Renouée du Japon.

Les actions concernent le maintien d'une continuité écologique des milieux en limitant leur artificialisation et en favorisant une gestion forestière durable.

Faune : chevreuil, rapaces

Menaces : Gestion forestière, fréquentation touristique, espèces envahissantes



### Les bocages

Milieux : Prairies de fauche, continuités écologiques

Limiter la conversion de prairies permanentes en cultures et la suppression des haies pour agrandir les parcelles. A l'inverse, remettre des zones de cultures ou prairies temporaires en prairies permanentes et replanter des haies. Contrôler l'urbanisation sur les secteurs en périphérie des zones urbaines existantes.

Faune : petits mammifères, oiseaux, reptiles, insectes

Menaces : Conversion en culture, urbanisation, drainage



### Le Val d'Allier

Milieux : Habitats alluviaux

Faune : aquatique, chiroptères, oiseaux

Menaces : Fréquentation touristique, dépôts sauvages, urbanisation, rejets, espèces envahissantes



## Les grandes cultures

Milieux : Haies et fourrés (relictuels)

Les principales actions en faveur de ces milieux consistent à limiter l'intensification des pratiques, avec la réduction des intrants et produits phytosanitaires et le maintien ou la restauration d'habitats favorables entre les parcelles cultivées : haies bocagères, fourrés, bandes enherbées avec fauche tardive, fossés végétalisés...

Faune : Oiseaux

Menaces : Intensification, urbanisation



## Les coteaux thermophiles

Milieux : Pelouses sèches et affleurements rocheux

Ces secteurs sont généralement protégés de l'urbanisation et de l'intensification agricole en raison de leur forte pente. Les pelouses peuvent être menacées par l'embroussaillage en cas d'abandon du pâturage ou de la fauche. Un inventaire de ces milieux à l'échelle communale serait nécessaire pour améliorer leur protection et leur gestion.

Faune :

Menaces : Urbanisation, déprise agricole



## Les villes et hameaux

Milieux : Bâti, parcs et jardins, alignement arboré

Faune : Chiroptères, oiseaux

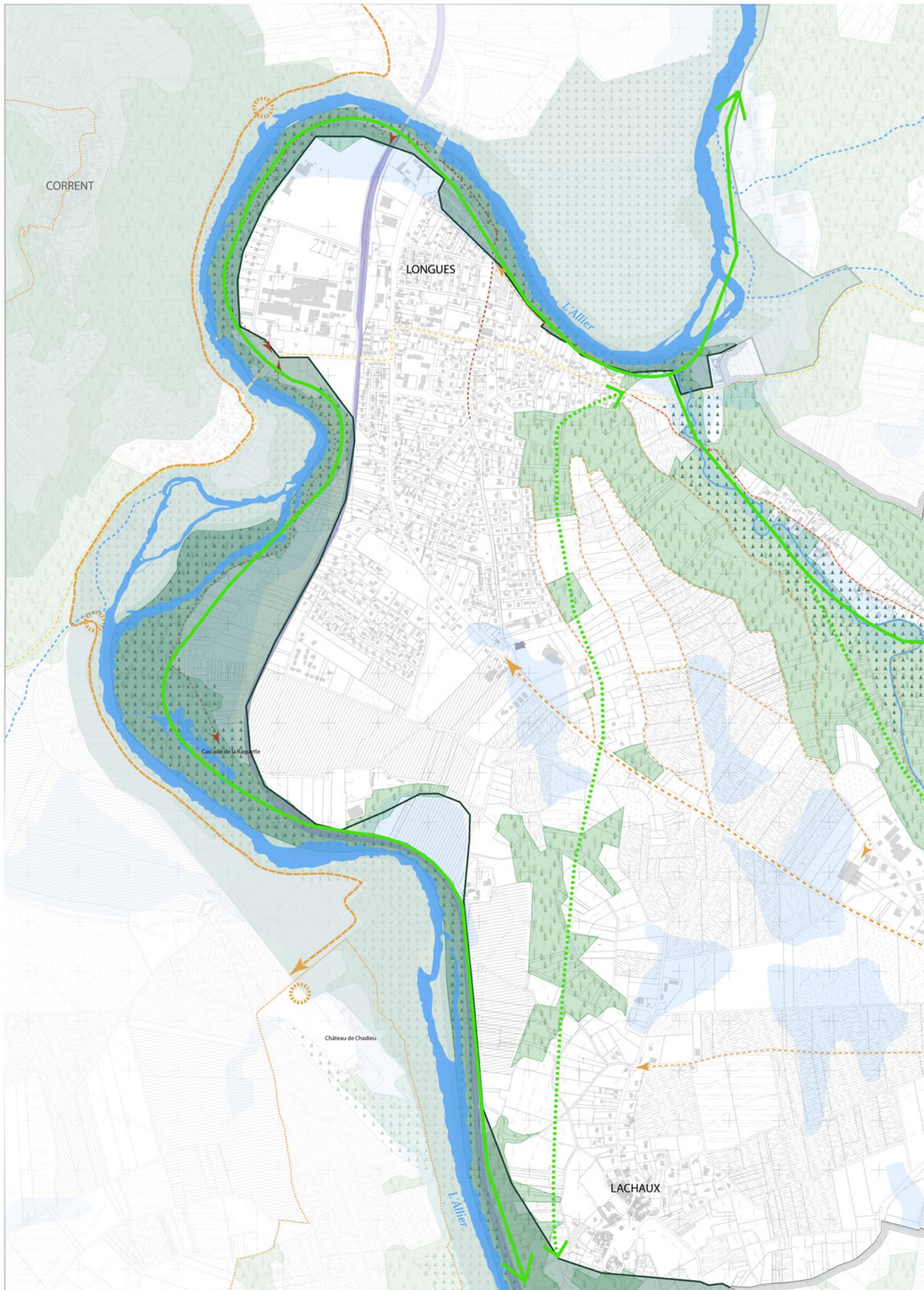
Menaces : Rénovation et aménagement du bâti, gestion des espaces verts



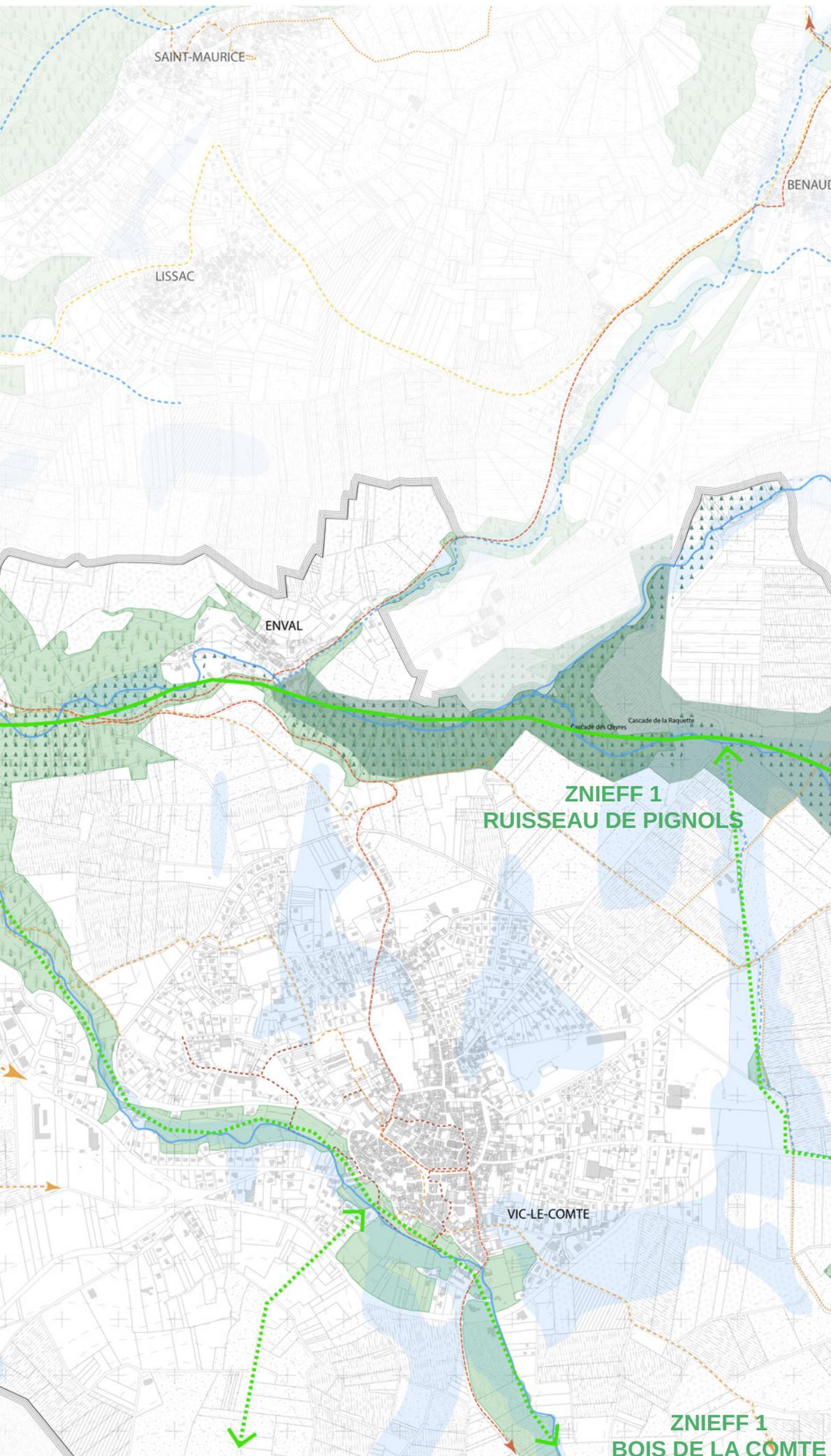
## Acteurs

### Qui?

Commune, riverains, agriculteurs, association de chasse, Mission Haies, CEN Auvergne, LPO, SMVVA, ONF



Etude pour la réalisation du  
**PLAN GUIDE**  
de VIC-LE-COMTE  
Carte de synthèse du diagnostic



### EMPREINTES

- Courbes de niveaux
- Limites communales
- Bâts, étalement urbain

### PAYSAGES

- Milieux
- Trame verte à conforter
- Agriculture
- ▨ Blé tendre
  - ▨ Maïs
  - ▨ Prairie
  - ▨ Vignes
  - ▨ Légumineuses
  - ▨ Autres céréales

### LIENS

- Projet de voie verte Via Allier
- ☀ Enjeux d'espace public sur la voie verte
- Voie cyclable entre Longues et Vic
- Voie cyclable
- Itinéraire de randonnée
- Véloroute
- Cheminement piéton à créer ou à confirmer

### ZONE NATURELLE D'INTÉRÊT MAJEUR

- Zones Natura 2000
- ▨ ZSC - Zone spéciale de conservation
- Inventaires Znieff
- ZNIEFF de type I
  - ZNIEFF de type II

### HYDROGRAPHIE

- L'Allier et ses affluents
- Cours d'eau permanent
- ⋯ Cours d'eau intermittent
- Forte probabilité de zone humide

### CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

- Corridor écologique fonctionnel
- ⋯ Corridor écologique à renforcer

